

Présentation du Budget primitif pour 2020



Séance du conseil municipal du
2 juillet 2020





Le budget de la commune

Le budget primitif de la commune :

- ✓ C'est une prévision des recettes et des dépenses pour l'année 2020.
- ✓ C'est aussi un acte juridique approuvé par le vote du Conseil municipal autorisant l'administration locale à dépenser :

il n'y a aucune obligation de
dépenser ! Les crédits sont presque
tous limitatifs c'est tout !



Présentation générale

- **Un budget d'investissement comme depuis plusieurs années dans un contexte sanitaire et économique exceptionnel :**
 - ✓ Un budget qui, plus que d'habitude, a commencé à être exécuté avant son vote : Des dépenses sont déjà engagées.
 - ✓ En raison de la crise sanitaire la date limite de vote du BP a été reportée au plus tard le 31 juillet par l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020.
 - ✓ Le budget 2020 sera impacté par la crise.



Présentation générale

- Un contexte global social, économique et financier économique et financier extrêmement difficile en 2020 et pour l'avenir...
- Une phase de transition pour la fiscalité locale avec la suppression de la Taxe d'habitation sur les résidences principales et son remplacement imparfait par la taxe foncière des départements.
- Une fiscalité communale volontairement maintenue stable malgré tout l'engagement des importantes dépenses de fonctionnement.
- Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation avec une augmentation mécanique due au GVT et à l'ouverture de la médiathèque notamment.

Calendrier budgétaire 2020

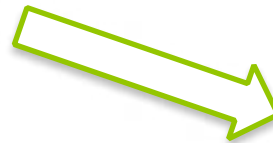
5 mars 2020
Vote du Compte
administratif 2019



22 juin 2020
Réunion de la Commission
des finances



2 juillet 2020
Débat d'orientations budgétaires
Vote du budget primitif



Décisions modificatives
En cas de besoin



31 décembre 2020
Fin de l'exercice budgétaire



Les principaux ratios de Castelnau pour 2020

Population de 6398 habitants selon l'INSEE

Ratios	2020 Castelnau	Moy. Nat de la strate
<i>Dépenses réelles de fonctionnement/population</i>		
<i>Impôts directs/population</i>		
<i>Dépenses d'équipement / population</i>		
<i>Encours de dette/population</i>		
<i>Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement</i>		
<i>Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement</i>		

Principales données du budget primitif 2020

	<i>Compte administratif 2019</i>	<i>Budget primitif 2020</i>
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de l'exercice	8 289 375.59 €	7 838 198.00 €
Dépenses de l'exercice	6 953 161.46 €	7 046 562.93 €
Résultat	1 336 214 €	791 635,07 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes de l'exercice	8 834 559.55 €	8 853 065, 94 €
Dépenses de l'exercice	8 122 712.29 €	8 848 695,38 €
Résultat	711 846,56	4 370,56



Le budget 2020 de Castelnau par section

SECTION DE FONCTIONNEMENT

dépenses	recettes
7 044 362, 93 €	7 838 198 €

Charges obligatoires Charges facultatives Dépenses itératives	Dotations Recettes fiscales Revenu du domaine et de la tarification des services
---	---

SECTION D'INVESTISSEMENT

dépenses	recettes
8 848 695,38 €	8 853 065, 94 €

Restes à réaliser Dépenses exceptionnelles Dépenses à caractère patrimonial Remboursement de la dette	Ressources définitives + Epargne issue de l'autofinancement
---	--



Budget total de la commune

Dépenses totales	Recettes totales
15 895 258, 31 €	16 691 263, 94 €

- ✓ Le budget de Castelnau est, comme les années précédentes, voté en excédent de fonctionnement et en excédent global pour 2020 mais de manière moindre que les années précédentes.
- ✓ L'excédent de recettes provient du report systématique de l'excédent de la section de fonctionnement.
- ✓ Les recettes de la section d'investissement proviennent essentiellement de ce transfert entre sections.
- ✓ La section d'investissement est lourdement grevée par les travaux d'infrastructures : médiathèque, salle de sport et voirie principalement.



L'autofinancement des investissements

Fonctionnement

Investissement

DEPENSES

Frais de personnel

Fournitures, travaux et services extérieurs
Frais de gestion générale - Impôts

Participations et contingents
Subventions

Intérêts de la dette

dotations aux amortissements

Virement à la section d'investissement

Remboursement de la dette

Acquisitions et travaux

Autres dépenses

RECETTES

Produits d'exploitation et du domaine
- Produits financiers
- Recouvrements et subventions

D.G.F.

Recettes fiscales

•Divers

Épargne

dotations aux amortissements

Virement de la section de fonctionnement

F.C.T.V.A. – Subventions -
Autres recettes définitives
- Emprunts



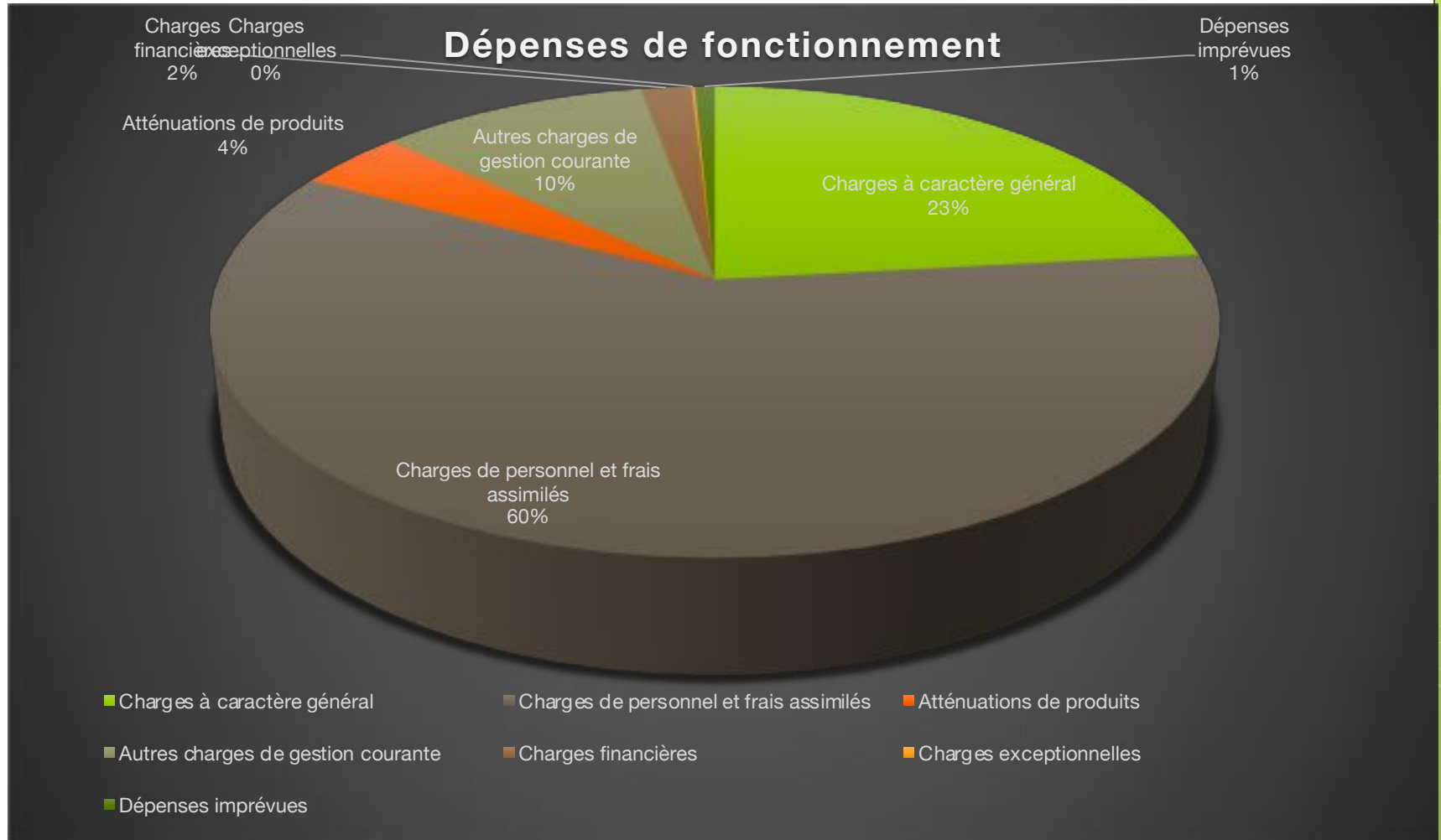
Le budget 2020 par section

Les dépenses de la section de fonctionnement

N° du chapitre	Intitulé du chapitre	Montants proposés
011	<i>Charges à caractère général</i>	1 501 850,00
012	<i>Charges de personnel</i>	3 850 000, 00
014	<i>Atténuations de produits</i>	264 453, 00
022	<i>Dépenses imprévues</i>	50 000, 00
6811	Dotations aux amortissements et aux provisions	220 003,89
65	<i>Autres charges de gestion courante</i>	667 530,00
66	<i>Charges financières</i>	125 113,80
67	<i>Charges exceptionnelles</i>	7 000,00



Le budget 2020 par section





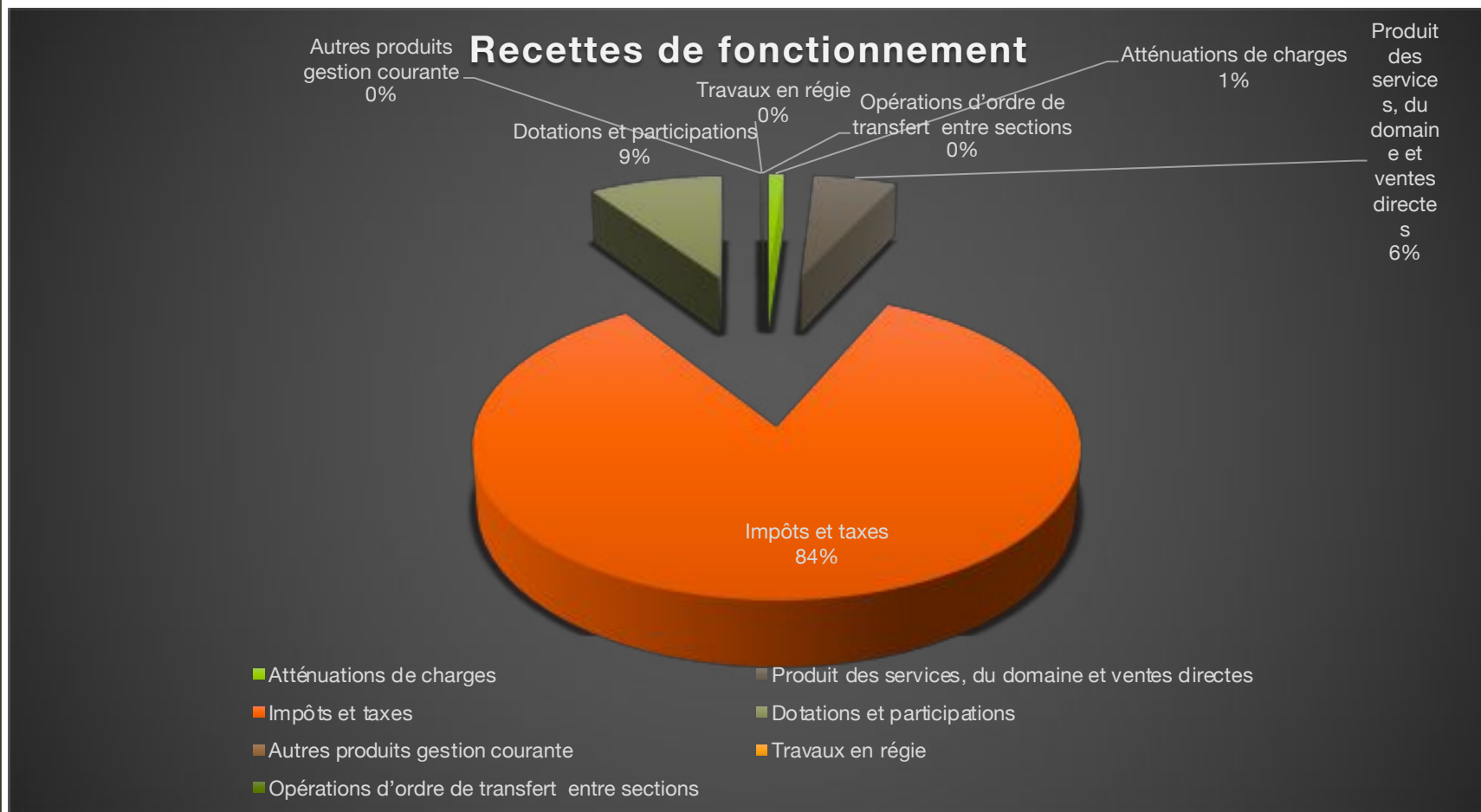
Le budget 2020 par section

Les recettes de la section de fonctionnement

N° de chapitre	Intitulé du chapitre	Recettes prévues
013	<i>Atténuations de charges</i>	87 000
70	<i>Produit des services, du domaine et ventes directes</i>	449 500
73	<i>Impôts et taxes</i>	6 579 053
74	<i>Dotations et participations</i>	714 701
75	<i>Autres produits gestion courante</i>	5 000
77	<i>Produits exceptionnels</i>	0
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	2 944



Le budget 2020 par section





Le budget 2020 par section

**Les recettes fiscales directes
de la section de fonctionnement restent
globalement stables**

**Comme depuis 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019
il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition en
2020**

Taux d'imposition des impôts directs locaux

Fiscalité	Bases d'imposition effectives 2019	Taux d'imposition de 2019 en %	Bases d'imposition prévisionnelles 2020	Produits à taux constants
<i>Taxe d'habitation</i>	<i>7 564 857</i>	<i>18,71</i>	<i>7 696 000</i>	<i>1 439 922</i>
<i>Taxe foncière (bâti)</i>	<i>12 633 230</i>	<i>16,56</i>	<i>13 038 000</i>	<i>2 159 093</i>
<i>Taxe foncière (non bâti)</i>	<i>88 975</i>	<i>74,28</i>	<i>86 100</i>	<i>63 955</i>
<i>CFE</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Produit des IDL à taux constant</i>				<i>2 223 048</i>

Taux d'imposition des impôts directs locaux

FISCALITE	2019		2020	
BASES NETTES		Var %		Var %
Total des bases	20 287 062 €	6.79%	20 820 100 €	2.63%
Taxe d'habitation	7 564 857 €	4.15%	7 696 000 €	1.73%
Foncier bâti	12 633 230 €	8.47%	13 038 000 €	3.20%
Foncier non bâti	88 975 €	1.62%	86 100 €	-3.0%
CFE	AC		AC*	

- Les bases évoluent à un rythme de + 1.73 % pour la taxe d'habitation et de + 3.20 % pour le foncier bâti. Les bases de foncier non bâti baissent. Les bases existantes ont fait l'objet d'une revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales de 1.2% pour la taxe foncière et 0.9% pour la taxe d'habitation.
- Le produit perçu (6 579 053 €), qui comprend l'attribution de compensation est en baisse en 2020 (hors rôle supplémentaires) par rapport à 2019 en raison d'une estimation prudente des droits d'enregistrement.

L'attribution de compensation suite au passage en FPU

- Attribution de compensation provisoire suite au passage en Fiscalité professionnelle unique (FPU) basée sur les recettes de 2017.
- En 2019, l'attribution de compensation était de **2 567 748,17 euros**.
- **Ce montant est actualisé.**
- Montant fixé dans le chapitre 73211 pour 2020 est de :
2 597 084,00 €



Le budget 2020 par section

Les dépenses de la section d'investissement

	RAR	Dépenses TTC	
Réseaux Evolution 2017	2062.91 €		2062.91 €
Terrains Evolution 2017	17 344,00 €		17 344,00 €
CP – Ecole Fondada 2020		69 707,00 €	69 707,00 €
CP – Médiathèque 2020		881 483,00 €	881 483,00 €
CP – Equipement sportif 2020		4 432 213,00 €	4 432 213,00 €
Equipement Evolution 2019	16 993,23 €		16 993,23 €
Bâtiments Evolution 2019	107 918,00 €		107 918,00 €
Agencements terrains Evolution 2019	34 540,18 €		34 540,18 €
Mobilier Evolution 2019	13 001,83 €		13 001,83 €
Terrains Evolution 2019	495 849,00 €		495 849,00 €
Réseaux Evolution 2019	58 236,64 €		58 236,64 €



Le budget 2020 par section

Les dépenses de la section d'investissement

Voirie Evolution 2019	29 581,72 €		29 581,72 €
Voirie Evolution 2020		279 400,00 €	279 400,00 €
Agencements terrains Evolution 2020		154 996,00 €	154 996,00 €
Equipement Evolution 2020		277 891,00 €	277 891,00 €
Bâtiments Evolution 2020		875 922,00 €	875 922,00 €
Mobilier Evolution 2020		95 173,00 €	95 173,00 €
Informatique Evolution 2020		101 869,00 €	101 869,00 €
Terrains Evolution 2020		211 200,00 €	211 200,00 €
Réseaux Evolution 2020		146 522,00 €	146 522,00 €
TOTAL OPERATIONS	775 528.19 €	7 526 376.00 €	8 301 904.19 €



Le budget 2020 par section

Les principales recettes de la section d'investissement

Nature de la recette	Montant estimé
<i>Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)</i>	570 000
<i>Taxe d'aménagement</i>	180 000
<i>Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	1 336 214,13
<i>Subventions d'investissement et participations pour voies et réseaux</i>	1 272 908
<i>Amortissements</i>	580 616



La dette de Castelnau en 2020

ANNEE	Dette en capital au 1 ^{er} janvier	Annuité à payer pour l'exercice	Intérêts	Capital
2007	2 520 556 €	324 764 €	113 348 €	211 416 €
2008	2 709 140 €	325 410 €	117 026 €	208 384 €
2009	6 134 948 €	535 168 €	248 104 €	287 064 €
2010	7 147 884 €	754 506 €	401 273 €	353 232 €
2011	9 794 651 €	852 020 €	436 722 €	415 298 €
2012	9 047 662 €	794 522 €	411 565 €	382 956 €
2013	8 664 705 €	727 394 €	359 309 €	368 085 €
2014	7 560 453 €	722 523 €	340 638 €	381 884 €
2015	7 178 569 €	717 618 €	324 460 €	393 159 €
2016	6 785 410 €	706 759 €	311 749 €	395 010 €
2017	6 379 113 €	703 385 €	284 131 €	419 254 €
2018	5 959 858 €	690 878 €	258 390 €	432 488 €
2019	5 541 007 €	3 533 249 €	240 041 €	3 293 207 €
2020	5 522 275 €	675 302 €	124 299 €	551 003 €

La dette en capital au 1^{er} janvier 2020 passera à **5 522 275 €**, soit un désendettement de 529 474 € par rapport à l'année précédente.

La commune continue de se désendetter et n'a pas prévue d'emprunt nouveau pour équilibrer son budget.

Etat des autorisations de programme

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP en €			Montant des CP en €	
	Pour mémoire AP votée	Révision de l'exercice	Total	CP antérieurs	CP 2020
AP 1 Ecole Fondada	7 557 133	- 52 006	7 505 127	7 435 420	69 707
AP 3 Médiathèque	1 919 003	+ 132 665	2 051 668	1 170 185	881 483
AP 4 Equipement sportif Fondada	5 939 098	+ 62 968	6 002 066	1 569 853	4 432 213

Subventions aux associations

- Les subventions aux associations ont été discutées en Commission des associations.
- Les critères d'attribution ont été fixés et discutés par la Commission des associations juste avant les élections et révisée notamment en fonction de la crise sanitaire.
- La liste des subventions est mentionnée pages 83 et 82 du BP 2020.



Conclusion

- La volonté de continuer à suivre les dépenses et de procéder à une analyse fine et détaillée de chaque poste de dépense.
- La responsabilisation des acteurs financiers de la commune se poursuit.
- Maintien de l'effort sur la voirie malgré les difficultés qui peuvent apparaître dans les relations avec la CCF. Une nouvelle politique est envisageable en la matière : à discuter avec nos partenaires de la CCF.
- La continuation de la mise en œuvre d'une politique culturelle malgré les annulations de manifestation (fête de la musique, printemps des arts, etc.).
- Embauches pour la médiathèque.



Conclusion

- Les dépenses de fonctionnement continueront à être tenues et tout particulièrement cette année.
- Le rattrapage des investissements non réalisés va continuer en 2020
- Les lourds chantiers d'investissement sont lancés d'autres viendront à compter de 2021. Ils seront priorisés en fonction de l'évolution des finances communales.
- Incertitudes sur le contexte économique qui impliquera une gestion des plus rigoureuses.

Merci de votre attention

